



Collectif National Vigilance Méthanisation

site internet : <https://cnvm.fr>

mail : contact@cnvm.fr

Des digestats indigestes ...

L'Europe et le gouvernement français pris la main dans le sac

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation organise une consultation nationale du 17 Juillet au 15 Août 2020. Son objet est de recueillir les réactions du « public » sur son initiative consistant à modifier les textes en vigueur afin de faire passer le « digestat », résidu du processus de méthanisation, de déchet à fertilisant.

Le digestat est obtenu par la méthanisation de produits issus de divers secteurs industriels comme les déchets d'abattoirs, déchets de restauration, déchets de collectivités comme les boues de station d'épuration et agricoles dont 15% proviennent de cultures nourricières ...La méthanisation de 100% de ces intrants, produit 10% de gaz dont 4% d'impuretés rejetées, et seulement 6% de méthane injectés dans les réseaux et dégagera 90% de déchets appelés « digestats » qui se présentent sous forme liquide pour 80 à 90%, le reste sous forme solide.

Il est donc impossible de regrouper sous une appellation unique « digestat », ces déchets qui se décomposent sous deux formes distinctes, à savoir solide et liquide, mais aussi parce qu'il y a autant de « digestats » que de modes de production, de variétés et de nature d'intrants qui en sont à l'origine par différentes mixtures.

Sur la forme, le CNVM constate qu'une fois de plus, tout est fait en toute discrétion par les plus hautes autorités de l'État, en lieu et place d'une véritable et honnête information du public.

Qui plus est, à une période où peu de monde va voir cette consultation et s'intéresser au sujet.

L'État aura donc beau jeu de dire que peu de monde s'oppose à son projet, ou qu'il n'existe tout simplement pas de véritable opposition. Ce qui ne représente nullement la réalité.

Sur le fond, il est important de rappeler qu'à l'origine, la méthanisation devait être un simple « complément de revenu » pour les agriculteurs, dans le traitement de leurs déchets, la commercialisation du gaz et l'utilisation des « digestats » comme « fertilisants » sur leurs propres cultures sans qu'ils puissent être vendus.

L'ANSES (l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) n'a par ailleurs jamais accordé d'Autorisation de Mise sur le Marché (AMM), ne sachant prouver l'innocuité des digestats analysés. **Il faut rappeler que la méthanisation ne détruit ni les pesticides, ni les antibiotiques, ni les bactéries** par sa faible montée en température et même par hygiénisation, et encore moins les métaux lourds.

Mais la méthanisation est devenue une industrie qui ne sait déjà plus quoi faire de ses déchets. Pour s'en débarrasser, l'Europe veut dans une première étape les mettre dans les sacs de fertilisants en destination du grand public. Mais cela sera-t-il suffisant si les quantités augmentent, dès lors que la méthanisation n'est qu'au début de son développement dans beaucoup de pays européens ? Aussi, le bilan carbone déjà négatif par les transports (exclus des calculs de l'ADEME) pour acheminer autant les intrants que les digestats vers leur destination finale, vont s'amplifier à travers l'Europe vers les industries de conditionnement de ces « fertilisants ».

Quelle sera la prochaine étape pour se débarrasser de ces surplus de « digestats » ?

Ainsi par ce biais, l'Etat court-circuite l'ANSES en généralisant ces déchets sous une « appellation unique ».

L'État français, supposé défendre l'intérêt général, va autoriser que des digestats, toxiques pour la nature, l'environnement et la santé publique, soient épandus dans les jardins des citoyens français, sans même qu'ils aient sérieusement eu leur mot à dire. L'ANSES choisissait le principe de précaution, mais l'État s'en moque une fois de plus, et prend de gros risques pour la santé des français.

Le CNVM, condamne fermement cette initiative, sur la forme comme sur le fond.

Le CNVM invite les citoyens, associations et collectifs qui luttent contre la méthanisation et pour la défense de la population et de l'environnement, à **ne pas répondre à cette mascarade de démocratie** qu'est cette consultation nationale en plein cœur des congés d'été.

C'est un piège qui permettra au Gouvernement d'affirmer de manière mensongère que personne n'était contre ou si peu, ou que ces sujets n'intéressent pas les français.

Le CNVM invite les français à rejoindre son combat. La méthanisation est une véritable escroquerie intellectuelle visant à faire passer pour écologique, un procédé responsable de multiples nuisances contre l'environnement et les populations. Au seul bénéfice de l'intérêt particulier des méthaniseurs, contre l'intérêt général et la défense de l'environnement.

Le 25 Juillet 2020.